Economie Lausannoise

N° 2 Eté 2008 – Paraît 4 fois par an

Le m2, nouvelle colonne vertébrale des tl

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Immeuble résidentiel PPE

LEMAN-VILLE, Lausanne

Terrasse privée

Pully

Immeuble résidentiel PPE

WnG Solutions

Lutry - Panorama

Contactez-nous: WURLOD ARCHITECTES SA 021 729 93 64 info@wurlod.ch

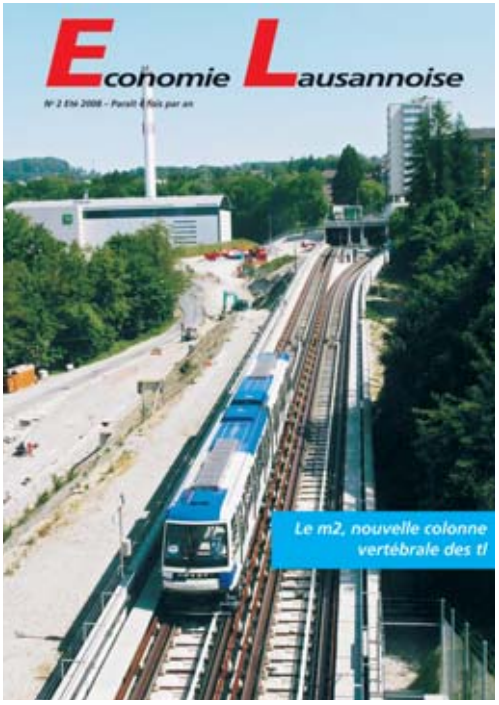

Sommaire

Allégements fiscaux aux PME bienvenus mais timides 4

Les chiffres et les projets qui confortent Beaulieu 7

Réseau tl 08, l'autre facette de l'arrivée du m2
(Photo de couverture Jean-Paul Maeder) 11

Le m2, l'arbre qui cache la forêt
Réflexion de Gian Pozzy 14

ACL et City Management, une complémentarité vitale 16

Cauderey SA, 100 ans déjà 19

Les lauréats du prix SIC-Lausanne de la formation professionnelle 21

Fête du Blé et du Pain
Trait d'union entre ville et campagne 23

Trophée PERL, cuvée 2008 25

Fabien Ruf, nouveau Monsieur Culture lausannoise 27

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de l'Association des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces:

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 34 06
Fax 021 796 34 74
e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédacteur:

Georges-Marie Bécherraz
«24 heures»
Avenue de la Gare 33
1003 Lausanne
Tél. 021 349 44 44

Impression:

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Chemin du Closel 5, 1020 Renens

Lausanne, une taxe de trop

Michel Berney, président de la SIC

L'arc lémanique, dans son ensemble, vit à l'ère d'un développement économique intense et attire de nouvelles entreprises séduites par les conditions d'implantation, le réservoir et le potentiel de réels talents professionnels et la qualité de vie de son environnement et de ses nombreuses possibilités de divertissement. Même la grande métropole prospère de Zurich «lorgne» dans cette direction avec un regard quelque peu admiratif, voire même légèrement envieux.

Lausanne n'échappe pas à cette à cette montée d'adrénaline positive en projetant de nombreux projets ambitieux qui ne manqueront pas d'attirer organisations, hôtels, entreprises et commerces.

Sans entrer dans le détail des projets, parfois discutables, ce dynamisme nous honore et promet de belles aventures que nous entendons suivre avec un réel intérêt, un esprit ouvert et critique et, pourquoi pas, avec un peu de passion.

Beaulieu, par exemple, poursuit sa mue et se modernise cherchant à attirer manifestations, événements culturels, expositions et congrès. Nombre de collectivités publiques, de citoyens et d'associations ont accepté de poursuive ce développement en ville et en attendent des résultats, de la vie et de l'animation.

Or, il y a toujours une ombre au tableau: Lausanne restera la dernière ville importante de Suisse à maintenir l'impôt sur les divertissements. Zurich, Bâle, Genève, Neuchâtel et Berne l'ont tout bonnement aboli depuis plusieurs années déjà, offrant ainsi un cadre économique favorable et attractif au développement des activités les plus diverses.

Lausanne ne doit pas être en retrait et se contenter d'accueillir les «restes» lorsque les salles concurrentes sont complètes, comme le déclarent la plupart des organisateurs.

Seule une suppression remettrait Lausanne dans le jeu et permettrait d'assurer la rentabilité des infrastructures actuelles et futures, souvent largement financées par les contribuables.

Dans ce contexte, le projet d'une réduction ciblée imaginé par la Municipalité, même s'il représente déjà un pas dans la bonne direction, n'est qu'une demi-mesure susceptible de mécontenter la plupart, sans vraiment donner une vraie chance de développement.

La Municipalité a lancé enfin une étude sur les conséquences de cet impôt sur le développement de la vie culturelle lausannoise, dont les résultats ne seront vraisemblablement connus qu'au début 2009.

Toutefois, trois personnes sur quatre aimeraient voir Lausanne supprimer cet impôt qualifié d'un autre âge. Le temps est maintenant venu d'agir, sans plus attendre et avec courage. A défaut, l'initiative imaginée dans certains milieux pourrait recevoir un large appui de ceux, qui, comme moi, veulent une ville moderne, ouverte et dynamique.

Michel Berney
Président SIC Lausanne

Des allégements fiscaux aux PME bienvenus mais timides

Le Conseil d'Etat soumet au Grand conseil un projet de loi concernant les mesures fiscales annoncées lors de la présentation des comptes 2007. Ces projets, qualifiés de «mesurés», visent notamment à accroître l'attractivité fiscale du canton en aménageant la fiscalité des PME. Les milieux économiques s'en félicitent mais doutent que cela suffise.

«Si le Canton de Vaud ne réagissait pas aux réformes fiscales menées à bien dans d'autres cantons, il verrait des contribuables importants et volatiles le quitter rapidement et irrémédiablement. Ce constat est vrai tant pour les personnes morales que pour les personnes physiques.» C'est donc dans un état d'esprit réaliste que le Conseil d'état soumettra au Grand conseil un train de mesures destinées notamment à soulager la fiscalité des PME. Le Parlement étudiera avant l'automne l'ensemble de ces mesures qui devraient entrer en vigueur en 2009 et déployer leur plein effet financier dès 2010.

Six mesures

Toutes les dispositions adoptées au plan fédéral par le peuple suisse le 24 février et non contestées durant la campagne seraient ainsi intégrées dans la législation cantonale. Il s'agit des points suivants:

- principe de l'apport de capital à une société de capitaux;
- élargissement de la réduction pour participations;
- imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital;
- transfert des immeubles de la fortune commerciale dans la fortune privée;
- liquidation des entreprises de personnes;
- évaluation de la fortune commerciale.

Ces mesures entraîneraient un manque à gagner de 23 millions de francs par an pour le Canton.

Mi-figue mi-raisin

S'agissant des personnes physiques, le Conseil d'Etat veut tenir compte de l'avis des Vaudois qui ont rejeté la réforme et se distancer ainsi du projet fédéral sur son objet le plus discuté.

Le Gouvernement propose ainsi de limiter à 25% la réduction de l'imposition des dividendes provenant des participations qualifiées, au lieu de l'abattement fédéral de 40% sur les participations privées et de 50% sur les participations commerciales. Cet allégement, censé rétablir l'égalité avec les indépendants, implique une réduction de 19,5 millions de francs des recettes cantonales.

Sentiments partagés…

Par la voix de Christophe Reymond, directeur du Centre patronal, les PME nourrissent des sentiments partagés face à ce paquet de mesures.

«Ce qui est normal, tout d'abord, c'est que le gouvernement vaudois prévoie d'intégrer dans notre législation diverses mesures qui sont non seulement prévues par le droit fédéral, mais surtout que ce dernier impose. Point de générosité particulière donc, les cantons n'ont aucune marge de manœuvre à cet égard!

«Il est réjouissant, ensuite, que le Conseil d'Etat propose, alors que la réglementation fédérale ne l'impose pas aux cantons, d'introduire l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital. Il s'agit d'une mesure qu'il faut saluer à plusieurs égards. Elle renforce la situation concurrentielle du canton, elle évite de pénaliser les entreprises bien capitalisées, de freiner les décisions d'investissements et de dissuader des opérations de capital-risque.

Christophe Reymond, directeur du Central patronal, affiche un enthousiasme fort modéré.

… et franche déception

«On peut être déçu, enfin, que le Conseil d'Etat n'envisage de réduire que de 25% l'imposition des dividendes provenant de participations qualifiées (10% au moins du capital). Le peuple vaudois, à une faible majorité, a certes rejeté la réforme de l'imposition des entreprises, mais le peuple suisse a pour sa part accepté une réduction de 40% de l'impôt fédéral direct (IFD) pour les détenteurs de participations dans leur fortune privée. Il serait très regrettable, à trois égards au moins, que notre canton ne s'aligne pas sur cette réglementation.

«Du point de vue de la concurrence intercantonale, tous nos voisins, à l'exception de Neuchâtel, envisagent une imposition à hauteur de 60% seulement. En Suisse alémanique, la situation est plus spectaculaire encore, puisque certains cantons n'imposent que 50% (Zurich), 25% (Schwyz), voire 20% seulement (Glaris) des dividendes.

Situation paradoxale

«Sur le plan de l'impôt fédéral direct, le Conseil fédéral prévoyait initialement une imposition de 80%, et ce pour tous les dividendes, c'est-à-dire aussi pour ceux provenant de simples placements. Cette solution n'était alors pas critiquée par les partis de gauche!

«Ce sont ensuite les demandes des cantons qui ont conduit à introduire le seuil de 10% de participation, et c'est fort de cette restriction que le taux d'imposition a pu être abaissé à 60%. Avec un taux de 75% et un seuil de participation de 10%, le canton de Vaud serait en deçà des propositions initiales du gouvernement fédéral, qui n'étaient pas critiquées par les représentants socialistes.

Effet positif manqué

«Un abattement de 25% n'aurait aucun effet incitatif poussant à la distribution des dividendes. Or il est un fait qu'au sein des sociétés prospères – qui ne sont pas forcément grandes – se sont accumulés des bénéfices que les actionnaires n'envisagent de percevoir qu'au moment de la vente de la société, ce afin d'éviter le phénomène de double imposition. Il s'agit-là d'une situation malsaine, qui pousse à la vente des entreprises.

(Suite en page 6)

Package nouveaux propriétaires

Davantage qu'un prêt immobilier.

Une solution complète qui allie conseils professionnels, financement attrayant, optimisation de vos avoirs et prestations bancaires aux meilleures conditions. Notre Package « nouveaux propriétaires »*, pour un avenir plus serein.

Contactez nos spécialistes au 0848 000 886 (tarif national)

*Offre soumise à conditions

Ça crée des liens

www.bcv.ch/hypotheques

BCV

(suite de la page 4)

«On devrait au contraire souhaiter que les bénéfices sortent des sociétés et soient distribués; il en résulterait un effet positif du point de vue économique en général, mais aussi du côté des finances publiques puisque des bénéfices distribués produisent des recettes fiscales… même à un taux réduit de 60%.»

Cadeau aux familles

A ces mesures destinées à alléger la charge des entreprises s'en ajoutent d'autres, en faveur des famille. Considéré comme l'un des cantons les plus favorables pour ce qui est de l'imposition des personnes physique bénéficiant d'un faible revenu, Vaud est en revanche fort mal noté dès que l'on observe les pratiques concernant la classe moyenne. C'est à cette catégorie de contribuables que le Conseil d'Etat a essentiellement destiné son «cadeau».

Deux mesures concrètes sont ainsi proposées à l'approbation du Grand conseil.

Il s'agit premièrement de l'augmentation de la déduction pour frais de garde des enfants. Celle-ci passe de 1300 à 3500 francs. Ensuite, est instaurée une déduction nouvelle d'un montant minium de 500 francs pour les couples mariés et familles monoparentales à bas revenu, atteignant au maximum 1600 francs pour les revenus annuels compris entre 70 000 et 116 000 francs. Ces deux aménagements ont pour effet une baisse de 31,5 millions de francs des recettes de l'Etat.

HOTEL BELLERIVE

***
AVENUE DE COUR 99, CP 34
CH-1000 LAUSANNE 3
TÉL +41 21 614 90 00
FAX +41 21 614 90 01
WWW.HOTELBELLERIVE.CH
E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH

Agréable, confortable, abordable…

… accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)
… vue sur le lac Léman et les Alpes
… parking privé et gratuit
… l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

Les chiffres et les projets qui confortent Beaulieu

Une récente étude confiée à l'institut Créa de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne calcule que le centre de congrès et d'expositions de Beaulieu génère au moins 415 millions de francs par an. Cette enquête confirme, si besoin était, combien Lausanne et le Canton de Vaud ont besoin de maintenir et développer Beaulieu. Un concours d'architecture vient d'ailleurs d'être lancé pour choisir le meilleur projet de réaménagement du site, notamment le front Jomini et les halles Sud.

Le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu Lausanne a connu une année 2007 plus que satisfaisante. Tant du point de vue financier que du nombre d'événements qui s'y sont déroulés – on en a compté en effet 259, soit 15 de plus que l'année précédente. Un ensemble qui a mobilisé près de 3000 exposants et attirés 600000 visiteurs dans la capitale olympique.
Alors que les préparatifs de la prochaine édition du Comptoir suisse vont bon train, les résultats d'une étude sur les retombées économiques de l'ensemble des activités de Beaulieu viennent encourager le développement des projets urbanistiques et architecturaux considérés comme vitaux pour l'avenir d'un site condamné à avancer pour ne pas reculer s'il veut conserver sa place dans une offre helvétique de plus en plus performante.

Une valeur sûre

Un chiffre qui résume tous les autres: l'institut Créa de l'Université de Lausanne estime que l'impact annuel total de Beaulieu Lausanne sur l'économie se situe dans une fourchette de 415 à 507 millions de francs. Cela représente de 1,2% à 1,4% du revenu cantonal vaudois. Rassurant: ces chiffres sont comparables à ceux obtenus par d'autres centres d'exposition de Zurich et de Saint-Gall et confirment l'importance d'une telle activité pour le développement et le dynamisme d'une économie régionale.
Cet impact total a été obtenu en partant d'un chiffre d'affaires estimé entre 238 et 292 millions – selon le calendrier, parfois bisannuel de certaines manifestations. Puis les effets indirects induits par les activités de Beaulieu représentent un supplément de 177 à 216 millions, où si l'on préfère 74% du chiffre d'affaires initial. A noter que l'essentiel de cet apport – 84% – découle des salons et expositions. S'y ajoutent les spectacles avec 2,3%, la restauration pour 2,9%, l'hôtellerie avec 1% et Beaulieu Exploitation pour 9,7%.
Les données prises en compte sont essentiellement celles de 2006. Cette année-là Beaulieu a accueilli 244 manifestations, dont 25 expositions, 46 spectacles, 11 congrès et 162 événements divers. Les salons et expositions représentaient environ 3000 exposants et 420000 visiteurs aux caisses. Au total, ce sont quelque 600000 personnes qui ont été attirées à Beaulieu en 2006. Tant les visiteurs que les exposants ont été bien sûr sollicités par l'étude du Créa.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le front Jomini, déjà débarrassé de sa passerelle transversale, n'en est qu'au début des bouleversements qui l'attendent ces prochaines années.

Zoom sur trois expos de 2007

Une enquête a ainsi été réalisée auprès de 700 visiteurs de trois expositions et salons tenus entre septembre et novembre de l'année dernière: le Comptoir Suisse, le Salon Babyplanet et le Salon des Antiquaires.
Premier constat, qui n'est pas une surprise: la grande majorité des visiteurs (77%) viennent du Canton de Vaud, dont 3% de la Ville de Lausanne. Deuxième observation, non moins attendue: la plupart de ces personnes (60%) se sont déplacées en voiture. De quoi justifier la création d'un axe fort de transports publics passant par Beaulieu, notamment au moyen d'un tramway.
La part des visiteurs qui ont logé sur place est pratiquement nulle. A titre comparaison, le Créa indique que pour les grandes foires internationales de Bâle, la part des étrangers dépasse allègrement les 50%, tandis que pour les foires généralistes grand public, avec 490000 visiteurs en moyenne, cette proportion n'est que de 18%.

225 francs dépensés par visiteur

Chaque visiteur a dépensé en moyenne 225 francs à Beaulieu en 2007. C'est quasi un record si l'on compare aux sommes dépensées dans les foires grand public de Saint-Gall (205 francs par personne en 2002), de Bâle (156 francs par personne en 2006) et de Zurich (127 francs par personne en 2006).
Sur les 225 francs dépensés en moyenne à Beaulieu, le poids du prix du billet ne représente qu'une proportion négligeable: 2,1%. Cela est peut-être lié au fait que beaucoup de visiteurs questionnés déclarent avoir bénéficié de billets gratuits. Part très légère également consacrée au transport (3%), sans surprise par le fait que la plupart des gens viennent en voiture et ne considèrent bien sûr que le prix du carburant. Par ailleurs, 5% de ces 225 francs ont été dépensés dans des restaurants. On le voit, ce sont les achats qui représentent l'écrasante majorité de cette dépense moyenne: 90% lors du Comptoir Suisse, 79% à Babyplanet et 92% au Salon des Antiquaires. Cette part consacrée aux achats est nettement supérieure à celle observée sur les foires de Bâle et Zurich. Il convient toutefois de noter que la plupart de ces dépenses ont leur contrepartie dans le chiffre d'affaires des exposants, des restaurateurs ou de Beaulieu Exploitation.

(suite à la page 9)

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Association des Commerçants Lausannois

Rue Petit-Chêne 38
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

MONNIER
CHAUFFAGE • VENTILATION • CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully
Tél.: 021 729 64 32
Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch
www.monniersa.ch

ISO 9001

KramerKrieg
Papeterie Bureau Gastro

Nos 3 points de vente:

- Rue Centrale 10	1002 Lausanne	tél. 021 345 00 95
- Pl. de l'Hôtel-de-Ville	1800 Vevey	tél. 021 921 32 32
- Grand-Rue 1, Forum	1820 Montreux	tél. 021 963 53 53

Notre centre de distribution pour la Suisse romande:
1822 Chernex s/Montreux tél. 021 989 89 89

www.kramerkrieg.ch

(suite de la page 7)

L'effet foire

Pourquoi vient-on à Beaulieu? La question a été posée aux visiteurs. Environ 30% ont répondu qu'ils avaient l'intention d'y acheter quelque chose, le reste étant venu en curieux. Plus intéressant: parmi ceux qui ont acheté un article, 47% ne l'auraient pas fait s'ils n'étaient pas venus à l'exposition, et 53% l'auraient de toute manière acheté ailleurs. «L'effet foire peut donc être considéré comme élevé», souligne le Créa. Près de la moitié des visiteurs ont été incités à acheter quelque chose en venant sur place alors qu'ils n'avaient pas l'intention de le faire».
Du côté des exposants, on remarque qu'un peu plus de la moitié sont implantés dans le canton, et près d'un cinquième à Lausanne. Cette localisation est importante dans le calcul des retombées économiques dans le canton.

Stands pas si chers

Ces exposants ont évidemment aussi des dépenses Les frais de location en représentent en moyenne environ 40%. Comparés à ceux des autres foires, ces frais semblent particulièrement élevés à Beaulieu. Mais si l'on prend la somme des dépenses de location ajoutées à celles consacrées au montage des stands, on arrive à un total légèrement plus bas pour Beaulieu que pour Bâle ou Zurich. En moyenne et tous autres frais inclus, les exposants à Lausanne laissent sur place environ 28% du chiffre d'affaires réalisé.
Beaulieu Lausanne, ce n'est pas seulement des foires et expositions. Les congrès, où 90% des participants viennent de l'extérieur du canton et 77% logent dans des hôtels de la région, ont évidemment un impact considérable. La contribution à l'économie a par ailleurs aussi été calculée pour deux spectacles, le Béjart Ballet Lausanne (BBL) et le Prix de Lausanne. Ils pèsent à eux seuls pour 2,3% sur l'impact économique global. Cette valeur ajoutée est légèrement supérieure pour ce qui est de la restauration (2,9%).

Nouveau visage

Pas de manifestations attractives sans une infrastructure de premier ordre, et Dieu sait combien est vive la concurrence dans ce domaine. Si la métamorphose du Palais de Beaulieu est achevée, il reste bien du pain sur la planche pour assainir et développement l'ensemble du site. Objectif prioritaire: reconstruction du front Jomini et des halles sud.
Le concours d'architecture qui vient d'être lancé est destiné à mettre enfin un visage sur les grandes espérances dans ce domaine. Début des travaux prévu en automne 2009. Tout devrait être prêt pour accueillir la manifestation Gymnaestrada en mai 2011. Le lauréat du concours sera dévoilé le 25 septembre.
La Commune de Lausanne propriétaire des terrains a cédé ceux du front Jomini à des investisseurs privés sous forme d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP).

Les actuelles halles sud, vétustes au point d'être indignes d'un centre d'exposition moderne, ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Représentés par la société Losinger Construction SA, les partenaires retenus vont réaliser ici un complexe d'environ 15000 m² avec un restaurant, deux hôtels équivalent à un deux et à une quatre étoiles, des activités commerciales et un Business Center. Tout cela pour un investissement de l'ordre de 50 millions de francs.

De son côté, la Fondation de Beaulieu, elle aussi bénéficiaire d'un DDP, entend entamer la reconstruction des halles sud, le long de l'avenue des Bergières, afin de rendre ces quelque 13000 m² de surfaces d'exposition plus attractifs et plus rationnels. Cela devrait coûter environ 30 millions.

Comptoir 08 sous le signe du m2

Incontournable. Du 19 au 28 septembre, la foire nationale sera cette année placée sous le signe de la mobilité. Année historique s'il en est, avec la mise en service du m2, première ligne de métro digne de ce nom en Suisse.
De fait, Beaulieu deviendra pour l'occasion la 15e station du nouveau métro. Une station virtuelle, hélas hors du tracé du m2, et consacrée à la découverte de l'innovation dans le domaine de la mobilité. Avec les CFF en invités d'honneur, le canton de Saint-Gall en hôte national et l'Algérie en hôte international, le Comptoir Suisse s'adresse une fois de plus à un large public romand et même suisse alémanique.
Nombreux seront les participants aux festivités d'inauguration du m2 du samedi 20 au dimanche 21 septembre 2008. A cette occasion, l'entrée au Comptoir Suisse sera exceptionnellement libre durant ces deux jours. De plus, l'axe reliant le métro (place de la Riponne) au Comptoir Suisse sera fermé à la circulation durant ce week-end afin de laisser le champ libre aux transports publics et à la mobilité douce: service de navettes, découvertes de véhicules du passé et du futur, rollers, vélos, etc.
Durant les 10 jours du Comptoir Suisse, les CFF présenteront une exposition spéciale à l'occasion du 150e anniversaire de la ligne Lausanne-Genève. A la fois symbole d'avenir en matière de transports et véritable ciment confédéral, l'exposition et les événements des CFF seront incontournables pour les visiteurs, en particulier pour les nombreux passionnés des chemins de fer.
D'une manière générale, de multiples découvertes seront proposées sur cette thématique de la mobilité: présentation de projets d'avenir et des enjeux urbains en Suisse romande, œuvres artistiques, découverte d'un pionnier de l'aviation au travers d'une réalisation de très haute technologie (le «faux Dufaux»), participation de la CGN, etc.

PUB CIE

«Réseau tl 08» : l'autre facette de l'arrivée du m2

La mise en service à Lausanne dans quelques mois de ce qui sera le premier véritable métro de Suisse s'accompagne d'un profond remaniement des lignes de transports publics de surface. Desserte de nouveaux quartiers, extensions de liaisons transversales: les bus et trolleybus joueront un rôle plus adapté à la configuration de l'agglomération, à ses réalités démographiques nouvelles et aux besoins d'une économie locale préoccupée par la difficulté croissante des accès en transports individuels.

Cent à deux cent mille personnes sont attendues à Lausanne du 19 au 21 septembre prochain pour l'inauguration du m2. Orchestrées par Daniel Rossellat en collaboration avec la Radio suisse romande, les festivités promettent d'être homériques. Elles seront en tout cas historiques, à la hauteur et à la mesure de cet événement sans équivalent à ce jour en Suisse.

Les nombreux invités et la grande foule n'auront d'yeux évidemment que pour découvrir enfin dans sa pleine réalité le fonctionnement de ce métro automatique ultra-moderne sur les 6,5 kilomètres séparant Ouchy d'Epalinges. Pourtant, dans le sillage de cet ébahissement, pour ne pas dire dans l'ombre de cette véritable révolution des transports publics lausannois, se profile une seconde mutation presque aussi importante en termes d'utilisation et en tout cas aussi déterminante pour le développement des transports publics urbains.

Il s'agit d'une étape historique elle-aussi, celle de la mise en application du réseau tl de surface presque entièrement remanié. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, cela va nettement plus loin que la simple prise en compte du remplacement des lignes 5 et 6 sur l'itinéraire désormais assuré en sous-sol par le m2.

Nouvelles habitudes

Pas d'innovation technique spectaculaire de ce côté-là, juste un nouveau principe d'exploitation. Le m2 devient en effet l'épine dorsale des transports publics urbains lausannois pour toutes les liaisons verticales. Le réseau 08 fait mieux que d'en tenir compte: il prévoit la desserte de nouveaux quartiers ainsi que l'extension de lignes transversales. L'ensemble de cette nouvelle offre se traduira par une augmentation des prestations avec à la clé de profondes modifications dans les habitudes de déplacement en bus et trolleybus, et, corollaire indissociable, l'émergence à moyen terme de nouveaux centres de gravité en matière d'activité commerciale ou économique tout court.

Répondant au nom de code de «réseau tl 08», la nouvelle configuration constitue en effet un «puzzle» de lignes de bus et de trolleybus urbaines et régionales bénéficiant de connexions optimales entre elles, avec les axes du m2 et du m1, ainsi qu'avec les CFF (Réseau express vaudois), le LEB et les autres partenaires de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

En chiffres, l'augmentation des prestations kilométriques est de l'ordre de 12%. D'autre part, quelque 20% de voyageurs en plus sont attendus, dont 25 millions par année sur l'axe m2 – 50% de plus qu'aujourd'hui. En ce qui concerne l'exploitation, 71% des kilomètres parcourus le seront par des véhicules électriques, les bus à moteur à combustion étant quant à eux de plus en plus propres ainsi que chacun peut le constater.

Les nouveautés ne manquent pas, jugez plutôt en parcourant cette description des principales d'entre elles.

(Suite en page 13)

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Opérationnel dès l'été, le m2 s'accompagnera d'une restructuration de nombreux axes de transports publics.

Les tout nouveaux trolleybus des tl devraient enfin donner fière allure à une flote par ailleurs considérée comme remarquablement efficace par ses usagers.

Boand & Maccagni s.a.

Installations sanitaires -1018 Lausanne -Rue de la Pontaise 23—CP 62
Dépannage - Entretien - Transformations - Débouchages

Tel : 021 646.80.80 Fax : 021 646.86.42 www.boand.ch

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
Maupas 6, St-Roch 19 - Lausanne
Incinération - Inhumation
021 342 20 20
www.pfg.ch

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.dignite.ch

reconets lausanne
nettoyage

Entreprise spécialisée dans :
- le nettoyage d'entretien, la maintenance de bâtiments, de locaux commerciaux et de bureaux
- le nettoyage de façades, de vitres, de sols, ainsi que la conciergerie

av. des Boveresses 54 - 1010 Lausanne - tél. 021 652 88 58
fax 021 652 88 71 - info@reconetsa.ch - www.reconetsa.ch

DUVOISIN GROUX
SYNERGIES EN RÉSEAUX

« Construire et entretenir vos réseaux »

>> lignes aériennes
>> distributions câblées
>> télécoms et systèmes
>> éclairages extérieurs

SGS SGS

>> www.duvoisin-groux.ch
>> 021 706 03 70

(Suite de la page 11)

La Sallaz centre névralgique

A sept minutes du centre-ville par le m2, la place de La Sallaz est appelée à devenir un centre secondaire important dans l'organisation des transports publics.
Elle sera le point d'ancrage d'une nouvelle ligne 6, exploitée par trolleybus, entre La Sallaz et la Maladière. Cette ligne passera par Victor-Ruffy et la Place de l'Ours. Elle sera très utile pour les habitants situés derrière le CHUV et le Bugnon, c'est-à-dire la zone se trouvant entre les stations m2 de La Sallaz et Ours.
Par ailleurs, La Sallaz se trouvera sur une nouvelle ligne 42 desservie par minibus entre Rovéréaz (Le Foyer) et le Pont de Chailly. Enfin, une nouvelle ligne 41 reprend le tracé de l'ancienne ligne 6 entre Praz-Séchaud et La Sallaz ainsi que le parcours de la ligne 14 entre Montolieu et La Sallaz.
On le voit, la place de La Sallaz est appelée à devenir un centre névralgique du fonctionnement des transports publics lausannois desservant des quartiers en forte expansion. Centre névralgique mais hélas aussi seul grain de sable, du moins à l'heure actuelle, dans cette nouvelle organisation des déplacements.
Les lignes mentionnées ci-dessus ne feront en effet pas que transiter par La Sallaz. La 6, notamment, y effectuera un rebroussement. Opération difficilement compatible avec la fluidité du trafic routier résiduel dont personne n'a encore véritablement une idée de l'ampleur. Etant donné la fréquence élevée de cette ligne aux heures de pointe, pas besoin de faire un dessin pour en expliquer les conséquences. Raison pour laquelle est prévu l'aménagement du contournement de cette place de La Sallaz, laquelle deviendrait au passage un lieu fortement tranquillisé ce dont peu de riverains se plaindraient… Las, des oppositions ont littéralement gelé le projet, lequel ne sera à tout le moins pas réalisé à temps pour l'entrée en service des nouvelles lignes mentionnées ci-dessus. On retient son souffle…

Nord, centre ville, Riponne

On sait que le nord de la Ville est appelé à connaître un grand développement urbanistique lorsque le plan «Métamorphose» prendra forme sur le terrain. La tension monte évidemment quant à l'urgence de desservir cette zone par un transport en commun en site propre – tramway. Mais pour le moment, ce sont les tl dans le cadre de leur réseau 8 qui relève le défi. Avec les contraintes actuelles de coexistence avec le trafic privé dans ce secteur difficile.
Une nouvelle ligne 21 reliera la Blécherette et la Gare CFF, en passant par Gratta-Paille (World Trade Center), les Bergières et Beaulieu. Elle empruntera l'itinéraire l'actuelle ligne 3 entre Beaulieu et la Gare CFF.
Grande nouveauté aussi avec une ligne 22 qui reliera la Clochatte au Flon en passant par Bellevaux, la rue Saint-Martin et la rue Centrale. Cette ligne est appelée à une forte fréquentation. Aussi sera-t-elle assurée par des bus de grande capacité avec une fréquence de 7,5 minutes aux heures de pointe. Seule inconnue: la complexité de la manœuvre rue Centrale très fréquentée, parsemée de passages pour piétons, «tranquillisée» par la mise en place de bandes beiges sur la chaussée destinées à ralentir le trafic.
Au moins les habitants de la Clochatte ne seront-ils plus astreints à faire un détour par Sauvabelin pour se rendre en ville. Enfin, les habitants de Bellevaux disposeront eux aussi d'une connexion directe au Flon avec le m2, transport performant vers la Gare CFF – à noter que la ligne 8 leur permet aussi une liaison à la station m2 Riponne.
Troisième nouveauté dans ce secteur: une ligne 16 à vocation touristique, qui reliera Montbenon au quartier de Grand-Vennes, desservant au passage l'Hermitage, le lac de Sauvabelin et le Vivarium.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Actuel centre névralgique du réseau tl, Saint-François aura une rude concurrence avec la place de l'Europe et celle de La Sallaz.

Sous-gare

Déjà coutumiers d'une épine dorsale à l'ère de la défunte Ficelle, les quartiers sous-gare ne sont pas pour autant laissés pour compte dans cette nouvelle distribution grâce à la mise en place de transversales que l'on attendait depuis des lustres. Bien au contraire.
Une nouvelle ligne 25, desservie par trolleybus, reliera Pully-Gare à la Bourdonnette, avec transbordement possible à la station Délices du m2. Cela permettra la desserte de nouveaux lieux tels que l'Elysée, Cour et Figuiers. En conséquence, le ligne 2 venant d'Ouchy aura son terminus à la Maladière au niveau du giratoire. Là où aboutira le nouvelle ligne 6 circulant depuis La Sallaz par Victor-Ruffy.
Autre transversale majeure: une nouvelle ligne 4 reliant le quartier de Mont-Goulin à Prilly avec le terminus de Pully-Gare, passant par le centre-ville. Les quartiers périphériques du Maupas, de l'avenue de France et de Prilly-Nord seront directement connectés au centre-ville.

Epalinges

L'interface terminus du m2 des Croisettes – à 10 minutes du centre-ville avec le métro – devient point névralgique de la desserte d'Epalinges et des zones foraines.
Les Palinzards bénéficieront de nombreuses améliorations. La suppression des lignes 5 et 45 actuelles est en effet compensée par une ligne 46 reliant Bois-Murat à Ballègue, exploitée toute la journée, de 6 heures à minuit. Une nouvelle ligne 45 effectuera d'autre part le trajet Bois-Murat/En Marin/Chalet-à-Gobet. Enfin, une nouvelle ligne 64, avec desserte à double sens, permettra d'aller du Chalet-à-Gobet aux Croisettes, en passant par Vers-chez-les-Blancs et Montblesson.

Quelques suppressions

Le nouveau réseau ayant pour objectif de servir l'intérêt général, la restructuration comporte inévitablement quelques suppressions.
Entre les deux arrêts du m2 Ours et Sallaz, sur le Bugnon, les voyageurs seront obligés de parcourir quelques dizaines de mètres à pied en raison de l'absence ici de transport en commun de surface. La nouvelle ligne 6 permet cependant de combler partiellement cette lacune. Enfin, plus gênant, on notera une diminution des fréquences entre la Maladière et la Bourdonnette et la nécessité d'un transbordement à la Maladière pour le trajet Ouchy-Bourdonnette.
Last but not least: les horaires de bus, trolleybus et métro devraient bientôt appartenir au passé. C'est par l'indication de leur fréquence, ou plus précisément du temps entre deux passages, pour autant qu'il ne soit pas supérieur à 10 minutes, que les transports publics lausannois quantifieront l'intensité de leur service.

Le m2 est l'arbre qui cache la forêt des besoins

Lausanne ne peut sans cesse invoquer une topographie tourmentée pour ne rien faire. Le m2, c'est bien, mais ce n'est pas assez. Non loin d'ici, regardez Zurich, son réseau de trams, son RER formidablement efficace.

Gian Pozzy
Chroniqueur économique

L'impression s'impose que Lausanne, ses habitants et toute la région misent tout sur l'inauguration du m2 au mitan de l'été. Le m2 dans le rôle de la baguette magique! Comme si la région lausannoise constituait une entité indépendante du reste du canton, du reste du pays, du reste du continent. En réalité, il suffit d'être allé une fois à Zurich – ou même à Berne – pour constater à quel point l'efficacité des transports publics coïncide avec les besoins d'efficacité de l'économie. A Bâle, Berne et Zurich, mais surtout à Zurich, presque plus personne n'envisage sérieusement un rôle pour la voiture individuelle en ville et en banlieue: trop lent, très inefficace. A Lausanne, on a désarmé en 1963 les derniers tramways en 1963 et on ne les a pas reconstruits.

On ne reviendra pas sur les circonstances: financièrement, le tram coûtait beaucoup plus cher que le trolleybus. Mais les temps ont changé. Dans tout le monde développé, on sait que des trams modernes transportent davantage de passagers à moindre prix. On sait aussi que, tôt ou tard, l'automobile individuelle n'aura bientôt plus droit de cité en ville, ou alors au prix d'un péage et de cases de stationnement coûteux. A Lausanne, on semble avoir capté l'enjeu tardivement.

Autres temps, autres mœurs: même Genève reconstruit à toute vitesse ses lignes de tram malencontreusement arrachées et fournit aux usagers des TPG un confort dont les pendulaires lausannois rêveront encore longtemps. Parce qu'à Genève on a compris qu'une mobilité efficace et confortable est un des attraits d'une cité ambitieuse, d'une métropole. Et la condition nécessaire, sinon suffisante, pour faire fonctionner convenablement l'économie locale, le commerce, le tourisme, les services publics, les écoles, les Hautes écoles.

Convenons qu'il est hasardeux, illusoire et faux d'opposer transport public et transport privé. Convenons donc que, d'une manière ou d'une autre, l'arc lémanique ne fera pas l'économie de voies routières plus fluides que ce que nous connaissons sur le périphérique lausannois, avec ses surcharges de trafic quotidiennes, ses accidents inévitables qui constipent l'entier du système. Convenons enfin que nous sommes proches de l'occlusion intestinale: bientôt, à certaines heures, plus rien ne circulera entre Vevey et Genève, entre Moudon et Ouchy, entre La Sarraz et Morges. Il est évidemment faux de voir une solution, même à moyen terme dans la construction d'une troisième piste sur les deux chaussées de l'autoroute Lausanne-Genève, puisque les goulets d'étranglement – on le constate dès aujourd'hui tous les matins – sont à l'entrée des villes que l'on voudrait rallier, ils résident dans la capacité d'absorption du trafic interurbain par les réseaux urbains. Autrement dit, on peut aussi bien prévoir six voies dans les deux sens entre Lausanne et Genève, on ne fera pas entrer une voiture de plus en ville. La construction d'une troisième, d'une quatrième voies ferroviaires sont autrement plus urgentes, à l'instar d'un vrai réseau RER. Cela ne réjouit personne, mais il faudra bientôt définir, sans états d'âme, ce que sont les véhicules prioritaires et ce que sont les véhicules parasites dans les agglomérations. Prioritaires: les transports collectifs, les véhicules de livraison, les véhicules d'intervention, les taxis et des transports spéciaux pour handicapés. Parasites: presque tous les autres, avec un brin d'aménité pour les vélos et les scooters. On pourra aussi envisager des tranches horaires: aux heures de pointe, véhicules prioritaires uniquement; les pendulaires décaleront leur horaire de travail s'ils veulent vraiment gagner le centre ville au volant de leur voiture. Et puis, au prix d'un pénible changement de mentalité, il faudra envisager de rendre le stationnement très cher sur le domaine public ou dans les parkings exploités par des sociétés privées. L'auteur de ces lignes n'aime guère imaginer toutes ces calamités: il se déplace avec les tl et en éprouve un plaisir limité.

Alors, les tl, venons-y! J'ai déjà eu l'occasion d'écrire que les Transports publics lausannois s'apparentaient, sur un certain nombre de lignes, aux transports urbains de Calcutta. Que ce soit pour la qualité du matériel roulant – on n'ose penser à la souffrance des chauffeurs au volant de véhicules s'apparentant à des antiquités – ou pour la fréquence des passages, notamment le soir. Il paraît qu'en 2009 les tl réceptionneront trente-cinq nouveaux bus qui remplaceront les fameux bi-modes équipés d'un dispositif de mise à feu automatique. C'est la moindre des choses, mais est-ce que cela nous assurera d'avoir des fréquences décentes vers Bellerive, où on attend l'installation d'un formidable Musée cantonal des Beaux-Arts, vers la zone de détente et de culture de Vidy, vers la Maladière et la Bourdonnette où de somptueux projets sportifs pourraient voir le jour?

Parce qu'il ne faut pas se contenter de nous la jouer m2: il y a un kilomètre à pied – pas très attrayant – d'Ouchy à Bellerive et Vidy, deux kilomètres au bas mot jusqu'à la Maladière. Et un tas de kilomètres pas vraiment pris en compte vers un Ouest lausannois qui ne cesse de s'étendre et en direction d'un Nord lausannois qui se construit très au-delà des Croisettes et d'Epalinges.

Justement alléchée par la perspective du m2, toute une population mélangée de cadres étrangers et de Lausannois qui ne trouvent plus de loyer à leur mesure se cherchent un logis pas trop loin. Près du métro, sans voiture. Ce m2 qui fait tellement saliver Olivier Français est clairement une formidable avancée dans le réseau des transports en commun à Lausanne mais, loin de régler un problème récurrent, il en crée un nouveau: il est tellement attendu, il va devenir si populaire que sa capacité s'avérera rapidement insuffisante aux heures de pointe.

Et puis, disons-le, le m2 est l'arbre qui cache la forêt. Lausanne et sa région forment une agglomération tentaculaire dont les besoins en transports en commun efficaces augmentent de jour en jour. Pas seulement entre Ouchy et les Croisettes. Prenez l'avenue de Rhodanie, où des entreprises ne cessent de s'installer et de s'agrandir. Prenez le plateau de la Blécherette ou la friche ferroviaire de Sébeillon. Et dites-moi comment on se déplace de jour ou de nuit pour rallier ces pôles! Clairement, il faut une liaison horizontale par tram entre Bussigny et Lutry par le centre ville tout de suite, une autre entre Chavannes et Pully par le bord du lac demain.

Brioni
Canali
Ermenegildo Zegna
Kiton
Longhi
Loro Piana
Luigi Borrelli
Ravazzolo
Tiber

DI MARINO HOMME

Di Marino Homme
3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
contact@dimarinohomme.ch

Le parking Bellefontaine est à deux pas

ACL et City Management : une complémentarité vitale

ACL
Association des Commerçants Lausannois

L'entrée en vigueur le 1er mai 2007 du City Management a entraîné une mutation profonde de l'Association des commerçants lausannois dans le sens d'un retour aux sources de ce groupement qui fêtera l'année prochaine ses 110 ans d'existence. L'ACL demeure irremplaçable et irremplacée pour ce qui est de la défense et l'appui de ses membres au quotidien, notamment dans le cadre de l'application de la convention collective.

«Mais à quoi peut bien encore servir l'ACL puisque la promotion du commerce lausannois est désormais du ressort du City Management?» Que celui ou celle qui ne s'est jamais posé la question jette la pierre aux curieux qui ose la poser!
Ô combien légitime, cette interrogation mérite d'autant plus une réponse qu'elle ramène aux racines mêmes de ces deux organismes en première approche similaires, alors qu'ils assument des missions essentiellement différentes, constituant une complémentarité vitale pour l'économie lausannoise et toutes les personnes qui en vivent.
En effet et en bref, tandis que le City Management s'occupe exclusivement de la promotion du commerce lausannois, l'ACL est un organisme chargé de la défense de ses membres. Ce sont deux notions sensiblement différentes qui méritent d'être expliquées par le détail.
Ce passage à l'échelon supérieur de la promotion du commerce lausannois induit inévitablement quelques soucis identitaires au sein de l'ACL. Mais on va voir comment tout cela peut se traduire dans les faits par un regain de dynamique pour le bien de tous.

Contribution redéfinie

La première conséquence pratique sur l'ACL de l'instauration à Lausanne du City Management et du recentrement des tâches qui en découla fut très concrète.
En 2007 déjà, la cotisation à l'ACL passa de 170 francs à 50 francs. Ce n'était que logique pure, dans la mesure où l'ACL n'a désormais plus besoin de payer elle-même quoi que ce soit en matière de promotion du commerce. Ce qui, on le verra, ne signifie pas qu'elle s'en désintéresse.
Au 31 décembre 2006, l'ACL avait déboursé 175 000 francs au total cette année-là pour le soutien à des manifestations à Lausanne: 100 000 francs pour BD Fil, 25 000 pour Halloween et 50 000 pour les fêtes de Noël. En 2007, entrée en vigueur du City Management, l'ACL a encore mis sur la table 100 000 francs pour BD Fil, en précisant que c'était la dernière fois puisqu'elle s'était engagée à soutenir cet événement pendant trois ans. L'ACL n'abandonne toutefois pas directement son aide directe à BD Fil, puisqu'il a été décidé d'allouer 30 000 francs à cette manifestation qui rappelons-le aura lieu en septembre.
Désormais, toutes les animations sont donc prises en charge par le City Management alimenté par les cotisations obligatoires et le financement de la Ville. Pour mémoire: la Ville met 480 000 francs pour le City Management et 250 000 francs pour BD Fil, cette dernière ne faisant plus partie du programme du City Management.
L'allègement considérable des dépenses de l'ACL qui résulte de cette nouvelle organisation de la promotion du commerce lausannois méritait bien entendu une profonde réflexion.
Hormis la baisse des cotisations des membres déjà évoquée, l'association s'est persuadée qu'elle devait tout de même apporter sa pierre à la promotion du commerce, indépendamment du City Management.

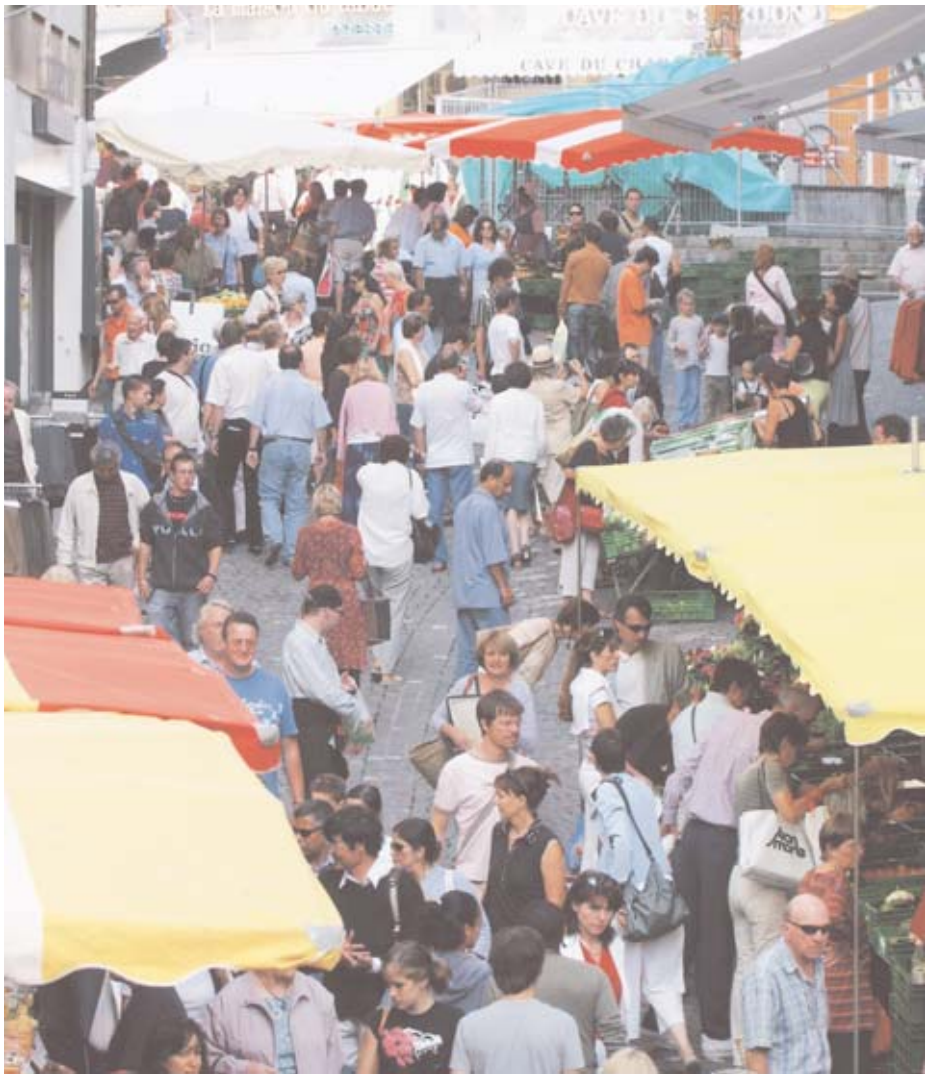

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le City Management s'occupe exclusivement de la promotion du commerce lausannois, afin que la ville redevienne irremplaçable pour les chalands curieux. La défense des commerçants demeure l'affaire de l'ACL.

Un fonds d'animation

C'est ainsi qu'a été constitué un fonds de soutien ou fonds d'animation destiné aux membres. Comment ce fonds va-t-il être utilisé? Il suffit à un membre, agissant en principe de manière collective, telle une association de quartier par exemple, de soumettre une idée d'animation concrète. Ce peut être une descente à roller dans sa rue le 15 août, ou un tournoi de pétanque dans le quartier. Sur la base du budget prévu pour cet événement, l'ACL peut alors octroyer une substantielle participation
Ce fonds est bien sûr encore tout neuf. On s'attend d'ores et déjà à de nombreuses

demandes. A titre de comparaison, un système similaire géré par le City Management enregistre plus d'une requête par mois. Au-delà de toutes les espérances.
En plus de la baisse des cotisations et de la création du fonds d'animation, une troisième meure marque ce renouveau de l'ACL sous le ciel du City Management. L'ACL a en effet décidé d'injecter une contribution de 100 000 francs dans le City Management. Mais cela selon des modalités bien précises.

Présence sur le terrain

Une part de cette somme sera en effet destinée à financer un poste à 50% pour renforcer le secrétariat de l'ACL avec pour mission principale la présence dans les quartiers. En clair, il s'agira d'assurer une présence sur le terrain, d'aller soutenir les associations de quartier dans leurs événements et leurs manifestation, de leur offrir un écho médiatique optimal et enfin de relater tout cela lors de l'assemblée générale. Il est évident que ce travail servira à l'ensemble du City Management mais portera la marque de l'ACL.
De là à déduire que l'ACL ne devient qu'un organisme de plus de participation financière à la promotion du commerce, voire une couche supplémentaire mal identifiable, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir.
Il est évident que chacun s'active à la dynamisation de la même économie. Le commerçant qui se réjouit d'avoir vu doubler sa clientèle un samedi en raison de l'organisation d'une manifestation dans son quartier n'a rien à faire de savoir si celle-ci est financée par le City Management ou l'ACL, et dans quelle proportion. L'important est de tout mettre en œuvre pour trouver des synergies qui fonctionnement.
Si l'action de l'ACL peut s'exprimer de manière aussi sonnante et trébuchante, c'est parce que l'association a la chance d'avoir des finances saines – elle possède une fortune propre enviable, notamment sous la forme immobilière, avec l'acquisition récente d'un troisième immeuble.

Une page d'histoire

La défense de ses membres a toujours été et reste la mission essentielle de l'ACL: C'est d'ailleurs bien pour cela qu'elle fut constituée, en 1899. Séquence nostalgie.
A l'époque, les petits commerçants lausannois s'étaient en effet regroupés pour se relayer dans l'arrière-cour des grands bazars de la ville – ancêtres des centres commerciaux – afin de s'y livrer à une forme d'espionnage qui aujourd'hui ferait sourire. Il s'agissait d'ouvrir l'œil afin de vérifier si la marchandise qu'on y amena n'était pas celle qu'on trouvait ensuite en vitrine avec l'étiquette soldée au prétexte qu'elle était restée plusieurs mois en magasin.
Ce fut donc le début de l'organisation du petit commerce animé par la défense d'un intérêt commun parfaitement identifié. Puis il y eut les fameux timbres escompte, ces timbres vertes dont le but était l'encouragement à la clientèle à payer comptant. Mais refermons la parenthèse.

Défense des membres aujourd'hui

L'ACL défend les intérêts de ses membres dans plusieurs domaines. On peut évoquer en premier lieu le conseil juridique – à ne pas confondre avec une protection juridique. Le conseil juridique, c'est une ligne
ouverte avec le Centre patronale pour toutes les questions en matière de droit du travail et Dieu sait si elles sont nombreuses et variées.
Autre souci fréquemment évoqué dans les conseils juridiques: le bail à loyer. Il n'est pas rare en effet qu'un commerçant se sente un peu perdu lors de la remise ou la reprise d'une enseigne, par exemple en ce qui concerne la possibilité ou non de demander ou de devoir payer un pas de porte.
Le second volet, et non des moindres, concerne l'application de la convention collective de travail, ce dont le City Management ne s'occupe en aucune manière. L'ACL s'assure ici que cette CCT est appliquée de manière équitable pour ses membres, de la même manière que le Trade Club le fait pour les siens.
Enfin, à la différence du City Management, l'ACL est un organisme qui peut développer une activité en politique. Elle peut s'engager dans la défense d'une position pour ou contre un projet. Elle est d'ailleurs régulièrement consultée.
Les commerçants indépendants sont par nature individualistes. C'est à la fois une qualité mais parfois aussi un défaut. L'individualisme créatif est une force, mais celui qui isole ne tend qu'à alourdir le poids d'un problème, par exemple au niveau du quartier, trop complexe pour être résolu l'assistance du nombre ou de la connaissance des subtilités des textes de loi et des règlements. L'ACL devient certes alors une planche de salut, mais son aide est généralement plus utile encore lorsqu'elle est prodiguée de manière préventive.

Christian Masserey, city manager et secrétaire général de l'ACL, lors du colossal lâcher de ballons de mai dernier au centre de Lausanne.

Concurrence positive

Le commerce lausannois est en ébullition avec l'arrivée toute récente ou annoncée de nombreuses nouvelles enseignes. On parle de Bel Air, d'une réaffectation d'une partie du bâtiment de la BCV à Saint-François, et surtout de l'ouverture en ce début d'années des Portes Saint-François dans le bâtiment UBS du Grand Pont.
La revitalisation du secteur Saint-François fait désormais l'unanimité. Chacun considère l'arrivée d'une nouvelle concurrence comme un élément extrêmement positif. Pour rassurer celles et ceux qui grimacent en évoquant la perspective d'une certaine saturation, l'ACL souligne que ce ne sont pas ces quelques magasins de plus qui vont remplacer les 22% de commerces disparus à Lausanne entre 1985 et 2005.
Secrétaire général de l'ACL, Christian Masserey rappelle toutefois l'une des règles d'or de la prospérité du commerce urbain: «La recette de la réussite, c'est la diversité. Ce qu'il faut éviter, c'est de se retrouver un jour avec partout les mêmes marques ou les mêmes gammes ou presque.»
Et de rêver, au niveau des idées géniales pour le développement du commerce en ville de Lausanne, d'une action aussi efficace que l'est le Riponnexpress de plus en plus courtisé mais actuellement sans le moyen de trouver une expansion qui ne nuirait pas à la rapidité de son service.

CGN

Votre croisière de midi au départ de Lausanne

Hiver, printemps, automne

- **Via Evian**
  départ 12h30 retour 13h55 85'
  09.12.07 au 31.05.08 et 23.09.08 au 13.12.08

Été **Nouveau !**

BEAU-RIVAGE PALACE

- **Via Cully et «Lavaux»**
  départ 12h30 retour 13h50 80'
  01.06.08 au 22.09.08

Infoline
+41 (0)848 811 848
www.cgn.ch

Le Léman toute l'année

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

Partenaire
MINERGIE

architectes epfl-sia PATRICK CHICHÉ
Saint-Martin 7 CH-1003 Lausanne
tél: +41 21 351 50 60 fax: +41 21 351 50 25
cel: +41 79 210 31 60 patrick@chiche-arch.ch

www.chiche-arch.ch

création et vente de mobilier urbain
architecture et design Lionel Chiché

OBJETS D'URBANITÉ
GEOHIDE™
rue Saint-Martin 7 :: CH - 1003 Lausanne
w: www@geohide.ch :: t: +41 21 351 50 61

présentent

L'art de vivre dans le bien-être et le respect de l'environnement

LE HAMEAU DES ESSERTS - VILLAS MINERGIE-P
www.chichepromotions.ch - rue Saint-Martin 7 - 1003 Lausanne

BG
Ingénieurs Conseils
Ingenieure & Berater
Consulting Engineers

Bâtiment mixte de Primerose

Musée de l'Hermitage

Hôtel Mövenpick

BÂTIMENT & ENERGIE

Industries / commerces / hôtels

Production d'énergie
- Chauffage à distance, cogénération
- Pompe à chaleur, solaire, bois, géothermie

Techniques du bâtiment
- Chauffage - ventilation
- Rafraîchissement, géocooling
- MCR, électricité courant faible et fort

Sécurité
- Incendie
- Intrusion
- Contrôle d'accès

Intégrateur de compétences depuis 1954

BG Ingénieurs Conseils SA
Av. de Cour 61
C.P. 241 / CH-1001 Lausanne

Tél. : +41 21 618 11 11
Fax : +41 21 618 11 22
lausanne@bg-21.com

Cauderay SA fête un siècle de lumière sur Lausanne

La fameuse entreprise d'électricité a célébré comme il se devait le centième anniversaire d'une existence riche en événements et en développements. Saviez-vous que le nom de Cauderay est inscrit au panthéon des électriciens depuis 1883, lorsque Jules inventa le compteur électrique? Bien de l'eau a coulé depuis dans le Flon, mais l'enseigne est restée synonyme d'expérience et d'efficacité pour tout ce qui touche à l'électricité de près ou de loin.

Il y avait foule le 22 mai dernier au Mica Club, à Saint-François, benjamine des discothèques lausannoises, pour célébrer le centième anniversaire de Cauderay SA. Un choix d'un lieu pas tout à fait innocent, puisque l'entreprise lausannoise a assuré toute l'installation électrique et lumineuse, tant au niveau de la conception que de la réalisation, de cet endroit branché.

Les débuts de Cauderay se confondent avec ceux de l'arrivée de l'électricité à Lausanne. Jules reste dans l'histoire comme l'inventeur en 1883 du premier compteur électrique. Mais c'est en 1908 que l'entreprise fut portée sur les fonds baptismaux, par Louis Cauderay.

Juste pour situer l'époque, mentionnons que cette année-là fut inventé le Toblerone, tandis que le tunnel du Simplon était inauguré en grandes pompes.

Les activités de Cauderay sont alors concentrées sur les sonneries et les installations téléphoniques. L'affaire connaîtra une expansion quasi exponentielle jusque dans les années trente. S'accumulent alors les nuages de la crise économique tandis que Louis rejoint ses ancêtres au paradis des électriciens.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Les trois directeurs de Cauderay SA. De gauche à droite: Christian Gross, Paolo Bressan et Dominique Corà.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le siège de l'entreprise, au 64 de la rue de Genève.

Reprise réussie

La situation ne s'arrange pas au sortir de la Guerre, et la famille Cauderay cèdera en 1947 ses actions à la Société romande d'électricité (SRE) mais le nom est conservé. Dans les années nonante, la fusion de la SRE avec la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE), dont émergea la Romande Energie, fit planer les pires craintes quant au maintien de ce fleuron de l'installation électrique vaudoise.

Plutôt que de voir filer l'entreprise au sein d'un groupe étranger qui l'aurait sans doute dissoute dans ses activités, trois cadres de Cauderay, Paolo Bressan, Dominique Corà et Christian Gross rachetèrent la maison en l'an 2000 à la Romande Energie qui voulait s'en défaire. C'est à peu près à cette époque que l'enseigne quitta le vétuste immeuble qu'elle occupait depuis 1980 aux escaliers du Grand-Pont pour s'établir dans des locaux à la rue de Genève.

Aujourd'hui, huit ans après cette reprise, les associés repreneurs peuvent se féliciter de lui avoir assuré succès et pérennité. Axée sur la restructuration du portefeuille clientèle, le renforcement des compétences internes, l'organisation des chantiers et l'amélioration de l'efficience, cette stratégie a été mise en place de manière volontariste. Les résultats sont là. La réputation de Cauderay SA, active dans les installations électriques, la téléphonie et le câblage informatique, n'est plus à faire. Cette réalité s'exprime notamment par un turn-over particulièrement faible de ses collaborateurs. Ils sont aujourd'hui une septantaine principalement occupés dans la région lausannoise, mais on peut voir le logo de la société plus loin aussi dans le canton de Vaud. Enfin, Cauderay SA continue de jouer un rôle majeur dans la relève et la formation. L'entreprise se fait un point d'honneur à former en permanence une quinzaine d'apprentis.

tl Réseau 08 Nouvelle mobilité

Mise en service

Réseau de bus : **28 septembre 2008**

métro

Une fois la mise en service du métro m2 effectuée, le **Réseau 08**, la nouvelle offre de bus et de métros, deviendra réalité le 28 septembre.

Nouveau plan de réseau disponible dès maintenant.

Horaires sur www.**t-l**.ch.

Horaire de poche en vente dès le **20 août**.

www.**t-l**.ch
Infoline **0900 564 900** (CHF 0.86/min) / Points de vente tl

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

Lausanne
POMPES FUNEBRES OFFICIELLES
DE LA VILLE DE LAUSANNE
av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)
Téléphone permanent:
021 315 45 45
www.lausanne.ch/pfo
TL: lignes n° 1, 2 et 4 arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.
Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de convention pour obsèques futures

Changement de décor

eQ Quality by Embru

interoffice Gavillet SA

Interoffice Gavillet SA
Rue Beau-Séjour 1
Case postale 6259
CH-1002 Lausanne
Tél. (+41) 021 321 20 50
Fax (+41) 021 321 20 51
e-mail: info@gavillet.ch
www.gavillet.ch

Primés pour leur engagement en faveur de la formation

Les entreprises Borio SA et Schaefer Gym SA à Lausanne sont les deux lauréates du prix 2008 de la SIC et de la Ville de Lausanne en faveur de la formation professionnelle. Elles recevront la somme mensuelle de trois cents francs afin de couvrir une partie de la rémunération des personnes en formation.

Le prix a été instauré pour encourager et soutenir deux entreprises par années qui emploient, pour la première fois, une apprentie ou un apprenti, ou qui s'engagent de manière significative pour la formation professionnelle. Récompense à double détente, puisqu'en plus des trois cents francs mensuels alloués aux entreprises lauréates pour alléger la rémunération de leur personnel en formation, une somme complémentaire de cinq cents francs sera directement versée aux apprenties et apprentis pour les féliciter de l'obtention de leur certificat fédéral de capacité.
Concrètement, les deux entreprises retenues concluent un contrat avec la SIC et la Ville de Lausanne qui prévoit le versement dès le mois de septembre de l'année au cours de laquelle les relations d'apprentissage ont débuté, jusqu'au mois de juin de la troisième ou de la quatrième année de formation.

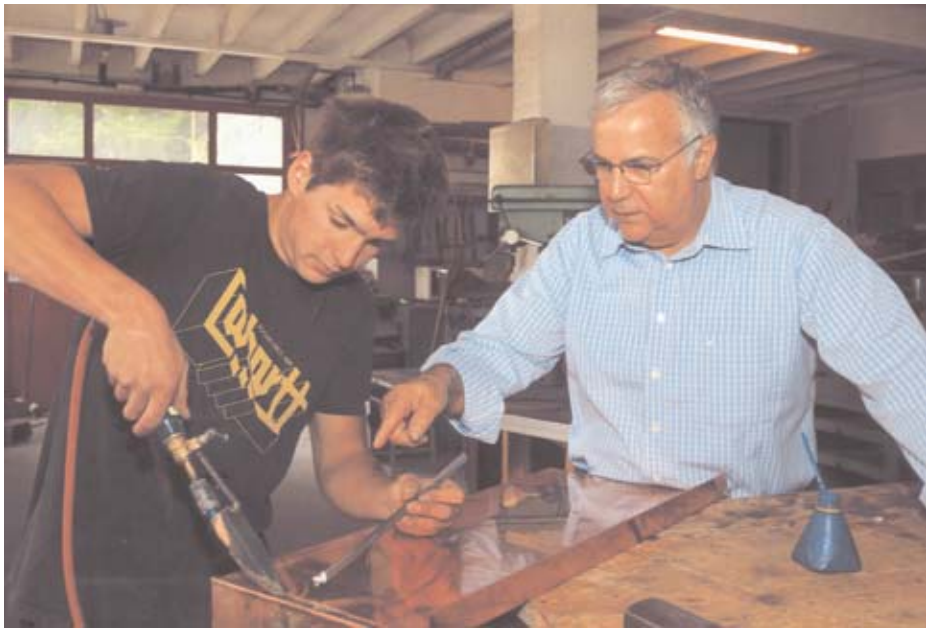

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Mario Borio, maître ferblantier, transmet son savoir au jeune Elias Chevalley.

Borio SA, entreprise de ferblanterie, étanchéité et couverture, sis à la route de Berne, a été récompensée notamment pour avoir donné sa chance à une apprentie de commerce vivant à Sainte-Croix. La jeune fille cherchait en vain une place depuis plus de deux ans. Après l'avoir engagée et lui avoir en quelque sorte mis le pied à l'étrier, Borio SA a accepté qu'elle termine son apprentissage auprès d'un nouvel employeur plus proche de son domicile.
Bel effort aussi en faveur d'un jeune homme qui avait échoué aux tests d'entrée en apprentissage de ferblantier. Il est actuellement en préapprentissage chez Borio afin de se préparer à se présenter aux tests d'aptitudes dans de bonnes conditions. Test qu'il a réussi en février dernier, sur la base desquels il a finalement décroché son contrat d'apprentissage qui débute en août prochain. De fait, il entrera en apprentissage en même temps qu'un autre apprenti, étancheur. Issu des voies à option, ce jeune homme a été conseillé par Borio SA de suivre des cours de mise à niveau auprès de Mobilet afin de pouvoir ensuite suivre les cours sans trop de difficultés.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Chez Schaefer Gym SA, Mercedes Tille au côté de son apprentie Tess Lobato.

Schaefer Gym SA, rue Saint-Martin, est une société de fitness spécialisée dans la remise en forme uniquement de la gent féminine. Etant donné sa petite taille, elle a longtemps hésité, pour des raisons financières, à créer une place d'apprentie, bien qu'une formation commerciale pouvait parfaitement s'inscrire dans son activité générale. Le pas a été franchi en 2006 lorsque la nièce de la directrice ne trouvait aucune place d'apprentissage dans ce domaine. Malgré toute l'aide qui lui a été prodiguée, la jeune fille n'a hélas pas réussi sa première année d'apprentissage. Sortant de VSO, le niveau des cours était un peu élevé pour elle, et vu son jeune âge, elle n'a peut-être pas encore assez pris conscience de l'effort personnel à accomplir. Mais elle s'est accrochée, a refait cette première année dans de bien meilleures conditions.
Pour cette petite entreprise tout particulièrement, le coup de pouce financier que représente le prix de la SIC et de la Ville de Lausanne est assurément bien davantage qu'une simple récompense d'estime.

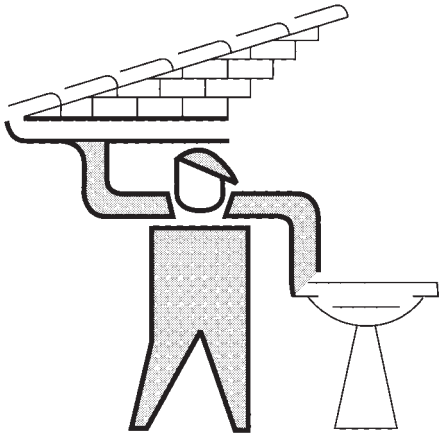

FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES

MARMILLOD SA

MAÎTRISES FÉDÉRALES

DEPUIS 1950

AV. DES OISEAUX 10, 1018 LAUSANNE
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

MIGROS

Société coopérative Migros Vaud

Au ♥ de la ville !

Mobilité.

Ascenseurs Schindler SA
Lausanne
Chemin de Renens 52
Case postale
1000 Lausanne 16
Téléphone 021 623 28 28
Téléfax 021 623 29 90
lausanne@ch.schindler.com

www.schindler.ch

Schindler

AVEC OPEO

Organisation **P**rivée d'**E**nlèvement des **O**rdures
et de récupération de déchets industriels

Bureau et dépôt:
Av. Sévelin 10 – CP 93
1000 Lausanne 20

Fax 021 / 623 21 20
E-mail: info@opeo.ch
Internet: http://www.opeo.ch

Tél. 021 / 623 21 31

SERVICE DE VOIRIE, COLLECTE DE DÉCHETS

- **Vente de containers et sacs à ordures**
- **Lavage, désinfection, réparation de tous types de containers**

Echallens 2008 : la fête qui rassemble ville et campagne

Le bourg d'Echallens organise cet été une troisième édition de sa monumentale Fête du Blé et du Pain. L'événement est considérée comme étant le pendant agricole de la célèbre Fête des Vignerons de Vevey. Plus de 30 000 spectateurs sont attendus dans le Gros-de-Vaud pour six représentations hautes en couleurs et en musique données dans une arène géante d'une capacité de 5200 places.

«Après les succès populaires des Fêtes du Blé et du Pain de 1978 et 1998, les Challensois ont décidé que non seulement de tels bons moments devaient se perpétuer, mais qu'en plus, les voir revenir le plus souvent possible serait bien agréable. Alors inutile d'attendre vingt ans avant de faire plaisir et de se faire plaisir». C'est ainsi que Charles Favre, enfant d'Echallens, ancien Conseiller d'Etat actuel défenseur des couleurs radicales au Conseil national, exprimait son bonheur d'annoncer après dix ans seulement une troisième édition de cet événement rassembleur hors norme dont il assume la présidence du comité d'organisation.

Il y aura donc une troisième Fête du Blé et du Pain à Echallens le week-end des 22, 23 et 24 août, ainsi que celui des 29, 30 et 31 août.

Le saviez-vous? C'est le résultat financier de la première édition, il y a vingt ans, qui permit d'acheter la ferme qui allait devenir la Maison du Blé et du Pain. Et celui de la seconde qui consolida ce qui est aujourd'hui devenu l'un des sites les plus visités et les plus appréciés des citadins. Une Maison du Blé et du Pain par ailleurs agrandie et dotée de commodités nouvelles en vue du grand rendez-vous de cet été.

Le succès de la Fête du Blé et du Pain tient évidemment dans la qualité de l'événement, mais aussi dans la justesse d'un ton qui parvient à rassembler les gens des villes et ceux de la campagne pour un moment d'exception partagé avec un égal bonheur.

Les deux éditions passées l'ont montré et confirmé: cette fête est une pierre de plus apportée au patrimoine vaudois déjà fort riche. Durant près de deux semaines, le bourg du Gros-de-Vaud est sur son trente-huit. Il propose un programme d'animations de tous genres pour divertir petits et grands. Un marché artisanal (23, 24 et 30 août) des expositions, visites, démonstrations d'activités agricoles, animaux de la ferme, des brunchs campagnards (1400 places disponibles les 24 et 31 août), etc. Bref, la totale sur tout ce que vous avez toujours voulu savoir ou découvrir sur la vraie vie à la campagne sans jamais oser le demander. Une vingtaine d'orchestres, un grand cortège le dernier dimanche et même une radio de la fête «la Voix des Blés», diffusant en direct ses émissions sur FM 107,9. Il va sans dire que des caveaux avec leurs spécialités locales permettront à tout un chacun de se désaltérer et de se restaurant dans la bonne humeur.

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Le musée du Blé et du Pain fête cette année une nouvelle étape d'un développement à la mesure de sa popularité.

Une arène de 5200 places

Mais tout cela n'est que faire-valoir en quelque sorte. La Fête du Blé et du Pain, c'est évidemment un spectacle grandiose que l'on compare, dans l'esprit comme dans la forme, à la Fête des Vignerons de Vevey, version agricole, en modèle à peine réduit. Jugez plutôt.

L'arène spécialement créée pour l'occasion sur le site de Court-Champ peut accueillir 5200 personnes. On y joue chaque soir et en plein air une grande représentation scénique intitulée «Le Grain de Folie». Cette féerie musicale en seize tableaux invite au dépaysement et au rêve sur une planète où selon les régions le grain se fait ici riz, là maïs, ou ailleurs blé. Cela dans une création où les objets deviennent symboles, et les symboles des personnages vêtus de magnifiques costumes au milieu de décors grandioses.

Cette réalisation met en scène plus de mille chanteurs, musiciens, artistes, acteurs, figurants, enfants, cavaliers, cracheurs de feu et échassiers.

Des noms? Bernard Ducarroz a signé le texte, Pierre Huwiler la musique et Benoît Roche la mise en scène. Et sur cette scène, une pléiade de solistes et de corps de musique. Par ailleurs, plus de mille cinq cents bénévoles ont permis la concrétisation de cet événement, tandis que de nombreuses entreprises ont décidé d'associer leur image à celle de la fête témoignant ainsi de l'intérêt de l'économie pour une manifestation populaire aussi rassembleuse.

A quatre mois du coup d'envoi, près d'un tiers des billets pour le spectacle étaient déjà vendus. Soulignons que tous les détenteurs de billets profiteront de la gratuité du LEB, moyen de transport hautement recommandé depuis Lausanne. Le prix des places va de 60 à 80 francs – de 10 à 30 francs pour la répétition générale du 21 août. Enfin, un service d'achat et d'impression en ligne permet d'obtenir directement les billets à son domicile à partir du site www.echallens2008.ch.

GERANCE
ROBERT CROT
& CIE SA

Parce que votre propriété mérite d'être défendue !

Gérance – Conseils – Rénovation

Administration PPE - Vente

Av. du Théâtre 7
Case postale 6295 - 1002 Lausanne
Tél.. 021 / 341 15 15 – Fax 021 / 341 15 10
E-mail : info@gerance-crot.ch

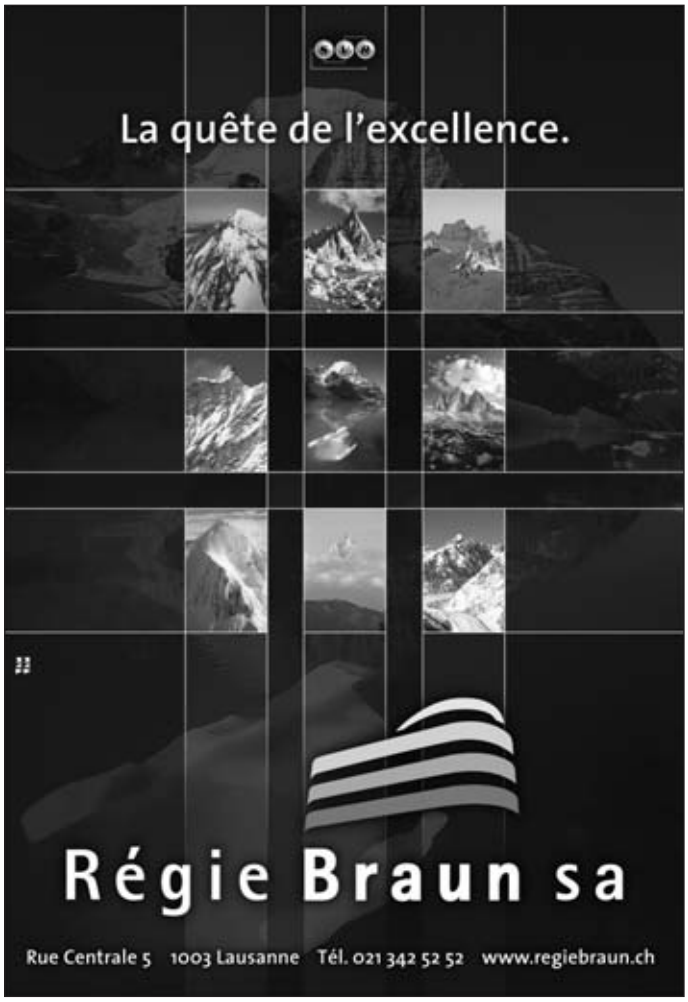

Vos «désoucieurs» en matière de déchets

125 ANS

Métaux ferreux et non ferreux • Papier • Verre • Plastiques • Déchets industriels et de chantier • Démolition d'ouvrages métalliques • Gestion de déchets • Transports

www.goutte.ch

Bureau et chantier
22, avenue de Sévelin
1000 Lausanne 20
Tél.: 021 623 21 21
Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch

goutte Récupération SA

Matériel d'occasion et gaz techniques
Pont de la Venoge
1026 Echandens
Tél.: 021 701 20 97
Fax: 021 701 55 92

Quatre nouveaux joyaux pour le Trophée PERL

C'est la société Motilis Sàrl de Saint-Sulpice qui a reçu le premier prix des Trophées PERL 2008, pour Prix Entreprendre Région Lausanne. La lauréate a été primée pour son projet de développement d'un nouvel outil de diagnostic gastro-intestinal.

Les trophées PERL sont devenus des classiques de la distinction sonnante et trébuchante accordée à des entreprises de la région lausannoise.
Dix-neuf dossiers sont parvenus au jury de cette sixième édition dont les lauriers ont été distribués lors d'une cérémonie organisée le 2 avril dernier au Palais de Beaulieu en présence du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud chef du département de l'économie, et de plus de 180 représentants du monde politique, académique, institutionnel et économique.
Cet ensemble de prix, consistant en des récompenses financières totalisant 90 000 francs, est attribué par les 29 communes membres de l'association Lausanne Région et organisé par son département de promotion économique.
Placé sous la présidence de Daniel Brélaz, le jury est composé de Mme Wentland Forte (Université de Lausanne) et MM. de Araujo (Beaulieu Exploitation SA), Joly (CVCI), Luthier (Alliance/EPFL), Goutte (SIC), Oppliger (*24 Heures*), Palley (BCV), et les lauréats PERL 2007, Mme Berchten et M. Loerincik.
Des 19 concurrents inscrits, six ont été auditionnés et quatre d'entre eux récompensés.

Les lauréats de l'édition 2008 lors de la remise des récompenses.

Motilis Sàrl, à Saint-Sulpice, reçoit le 1er prix de 50 000 francs pour le développement d'une nouvelle technique de diagnostic gastro-intestinal qui permet de suivre et de mesurer la motilité digestive. Basée sur l'ingestion d'une pilule magnétique, cette technologie non invasive permet l'observation dynamique du transit et de l'activité locale de trituration.
Le confort du patient – adulte ou enfant – n'est pas altéré, puisque la visualisation du parcours de la capsule magnétique évite les désagréments liés par exemple à la pose d'une sonde ou encore à l'exposition de rayons ionisants. Si le MTS – Motility Tracking System –, demande l'immobilité durant les mesures, son développement permettra dans un très proche avenir une utilisation ambulatoire, à l'exemple d'un holter cardiaque. Dans les mois à venir, Motilis confortera la sécurité de sa propriété intellectuelle et travaillera à la recherche d'investisseurs.
Pour adresse: Motilis Sàrl
Ch. du Bochet 48, 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 550 10 14
www.motilis.com
Contact: M. Romain Guignet

LogiFleet SA, au Mont-sur-Lausanne, reçoit le 2e prix, de 25 000 francs, pour le développement d'un logiciel de géo-localisation et d'échanges de données pour entreprises, sous la dénomination de Geo Team Sharing. Ce système permet aux responsables administratifs et au personnel itinérant un échange en continu de toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur activité. Cet échange réduit également de manière intéressante les kilomètres parcourus et par à même la consommation de carburant
Un téléphone portable muni d'un GPS transmet automatiquement toutes les informations au serveur central de LogiFleet. Les utilisateurs du bureau suivent en temps réel depuis leur portail internet les activités de leurs collègues sur le terrain. Ils peuvent ainsi transmettre des modifications de parcours, de nouvelles commandes,etc. Ils reçoivent aussi les rapports d'intervention, les bulletins de livraison ou des pièces utilisées pour l'intervention.
Pour adresse: Logifleet SA
Ch. du Maillefer 36
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 643 77 28, www.logifleet.ch
Contact: M. Raphael Greppin

Scanlight Imaging, reçoit le 3e prix de 10 000 francs pour le développement d'un micro-module de projection, basé sur un micro-scanner (MEMS) intégrable dans les appareils multimedia portables à l'exemple des téléphones, Ipod et Palm.
Spin-off de l'EPFL, cette entreprise a développé un module permettant d'améliorer le confort de visualisation sans pour autant avoir à augmenter la taille de l'écran. L'information est ainsi projetée sur n'importe quel support permettant l'affichage de la taille d'un écran de 15 pouces. Considérant qu'aujourd'hui plus d'un milliard de téléphones portables sont vendus par an, le potentiel du marché est extrêmement important. Les autres application de cette nouvelle technologie, à plus court terme, sont multiples, à l'exemple des marchés liés aux lecteurs de codes barres, aux spectromètres optiques ou à l'endoscopie.
Pour adresse: Scanlight Imaging
EPFL STI-IMM-LMIS4, Station 17
1015 Lausanne, Tél. 021 693 66 06
www. scanlightimaging.com
Contact: M. Nicolas Abelé

EnAirys PowerTech reçoit le prix du Coup de cœur du jury de 10 000 francs pour le développement de solutions écologiques de stockage de l'énergie.
Cette spin-off de l'EPFL a développé des solutions de stockage de l'énergie basées sur l'air comprimé. L'innovation consiste en l'association intelligente d'un nouveau concept de compression et détente de l'air basé sur le principe du «Piston liquide» et de nouvelles topologies et stratégies de contrôle de convertisseurs d'électronique de puissance.
L'objectif est de contribuer à résoudre les problèmes de montée de prix, d'épuisement de ressources et d'impacts environnementaux liés à la crise actuelle. Une fois opérationnelle, cette technologie permettra aussi bien des applications domestiques qu'industrielles.
Pour adresse: EnAirys PowerTech
LEI-ISE-STI-EPFL
Station 11, 1015 Lausanne
Tél. 021 693 56 68
Contact: DR Sylvain Lemofouet

BALZAN IMMER ETANCHEITE SA

Pour vos problèmes de toiture

Avenue des Oiseaux 13
Case postale 107
1000 Lausanne 18

Téléphone 021 646 78 12
Téléfax 021 646 76 37
E-mail info@bie-sa.ch

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

TINGUELY SA Service de Voirie - Transports

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax: 021 621 26 20

Transports divers
Bennes de 1 à 40 m³
Camions malaxeurs à béton
Bennes à compaction de 3 à 40 m³

Monsieur culture lausannoise, nouveau style nouvelles idées

Fabien Ruf, 36 ans, a succédé l'an dernier à Marie-Claude Jequier à la tête du Service communal de la culture. Au-delà d'un héritage lourd à assumer, notamment la pérennité de la réputation du Ballet Béjart Lausanne (BBL) depuis la disparition de son illustre créateur, le nouveau chef a de la suite dans les idées. Comme par exemple celle de faire de la Place de la Riponne un lieu de rencontre pour la population en valorisant et développant ses infrastructures culturelles existantes.

«Nous planchons sur un projet d'envergure, celui de remettre en quelque sorte la culture au milieu de la ville. Nous visons à donner à la place de la Riponne une image et une fonction culturelle importantes. L'idée, c'est de transformer l'ancien cinéma Romandie en théâtre pour le jeune public. En considérant par ailleurs le Palais de Rumine et l'Espace Arlaud qui bordent la place, nous pourrions trouver ici un vaste espace culturel, avec à la fois des acteurs qui travaillent ou exposent, tandis que le Service de la culture jouerait ici un rôle d'interface, de rencontre avec la population et de mise à disposition de l'information. Tout cela dans la perspective urbanistique d'une ville qui bouge, avec ses composantes économiques, sociales et de transport.» Si un premier pas vient d'être accompli avec la décision de baptisée Riponne-Maurice Béjart la station de m2, force est d'admettre qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nouveau style

Nouveau style et nouvelle génération à la tête du Service lausannois de la culture depuis l'arrivée, en juillet 2007, de Fabien Ruf, 36 ans, pour succéder une Marie-Claude Jequier qui a fait valoir ses droits à la retraite après avoir occupé ce poste durant vingt ans et sous cinq législatures. Un an après son entrée en fonction, le nouveau maître des lieux fait un premier point sur le chemin parcouru et celui qui l'attend. Qui dit succession entend héritage, et Dieu sait combien celui de ce service est lourd à assumer! En un an d'activité donc, Fabien Ruf a désormais pris ses marques et envisage l'avenir avec une sérénité à peine troublée par l'ampleur de la tâche.

Mais qui est Fabien Ruf, jeune homme souriant, avenant et volubile en lequel on peine à imaginer la poigne nécessaire à la gestion d'une administration pas tout à fait comme les autres puisque confrontée à un domaine où, par définition, la passion le dispute quotidiennement à la raison.

De fait, on ne dirige pas une équipe comportant 67 personnes – personnel lié aux musées y compris – sans une main de fer dans un gant de velours, un esprit clair et un sens aigu de la persuasion. Fabien Ruf possède tout cela, ainsi qu'un savoir-faire acquis à l'Institut des hautes études en administration publique (idheap). En fait, il n'est pas ce que l'on pourrait appeler un homme du sérail. Licencié en histoire, il a été responsable des séjours linguistiques des 10 à 20 ans chez EF Education First. Il a ensuite failli devenir diplomate, avant d'entrer au service de la Ville en 2002, comme responsable des activités culturelles des 4 à 16 ans.

Et si sa nomination à la tête du Service de la culture a fait quelque peu jaser à l'époque, c'est sans doute parce qu'il s'agissait de son premier poste avec tant de responsabilité – budget de 39,5 millions de francs pour 2008 –, et aussi parce qu'on attendait une personnalité qui eut à la fois l'expérience d'une Marie-Claude Jequier et un regard complètement nouveau sur le rôle, ce qui confine évidemment à l'utopie.

«Je suis inévitablement jugé par rapport à Marie-Claude Jequier sachant tout ce qu'elle a fait pour la culture à Lausanne, observe-t-il. Mais même si je m'inscris dans la continuité de ce qu'elle a pu soutenir, nous sommes de générations différentes, elle est une femme, je suis un homme. Je n'entre donc pas dans la même catégorie et ma méthode de travail est forcément autre.»

Qu'a-t-il changé depuis son arrivée? «Quelques modifications dans la méthode, une rationalisation grâce aux outils de l'informatique, l'allègement de certaines séances et aussi peut-être la manière de travailler avec les gens. Je privilégie beaucoup le contact direct, personnel ou téléphonique, j'aime aller sur le terrain. Cela dit, l'organisation fonctionne bien mais je souhaite clarifier les missions de certaines personnes et déléguer davantage dans ce service qui jusqu'alors fonctionnait beaucoup autour de sa cheffe. Je suis bien sûr celui qui décide, mais cela devrait me laisser un peu de temps pour le réflexion.»

Le nouveau défi du BBL

La réflexion qui risque de lui demander le plus d'énergie? «Nous vivons une époque de grand défi. L'avenir du Béjart Ballet Lausanne (BBL), après la disparition de son créateur, revêt une importance considérable non seulement pour l'offre culturelle, mais aussi pour le rayonnement de la ville. Les prochains mois ou années seront décisifs. Il s'agira de savoir comment l'on passe de l'image d'une si forte personnalité à celle d'un travail axé sur la compagnie maintenant que Monsieur Béjart n'est plus là. Il s'agira de savoir quel projet artistique on soutient pour une compagnie comme celle-là qui a bien sût toute l'œuvre de Béjart, mais qui doit aussi évoluer avec son identité propre. Et puis il y aussi la question des droits.»

Fabien Ruf, nouveau chef d'un service au budget 2008 de près de 40 millions de francs.

Quel rôle peut et doit jouer ici le Service de la culture? «Il ne s'agit pas simplement d'être des payeurs, répond Fabien Ruf. Nous devons anticiper, orienter, permettre à cette compagnie importante pour la Ville de travailler, d'évoluer et d'avancer dans des conditions correctes, cela sans intervenir dans les choix artistiques.»

L'art et la manière

Toute l'ambiguité parfois reprochée au service de la culture tourne bien sûr autour de l'étroit sentier qui sépare parfois le choix artistique du choix politique ou administratif. «Nous ne sommes pas un service créatif dans le sens où la création artistique, c'est du ressort des artistes. Nous sommes là pour les soutenir, les porter, éventuellement faire le lien avec le souhait des politiques. Je dirai que nous sommes un service de soutien à la création artistique professionnelle, et que la notion de professionnalisme est importante. Toutes celles et ceux qui font l'offre culturelle de cette ville sont en effet des personnes qui travaillent, qui ont un métier, une formation. Nous travaillons pour la ville et pour ses habitants Je me bats contre l'idée qu'on émet souvent propos de la culture de quelque chose d'un peu flou.» Et de souligner: «A l'heure du marketing urbain le service de la culture a un rôle essentiel à jouer. Il doit clairement affirmer que la culture est une composante de la vie en général, et de la vie économique de la ville.»

(Suite en page 29)

Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire – Rénover – Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

goutte
Récupération SA

ISO 9001 SGS
ISO 14001 SGS

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch

Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

CONFIANCE EFFICACITE COMPETENCE

la vente est notre métier, l'immobilier notre passion

LogiRêve IMMOBILIER

Un team de 4 courtiers motivés & disponibles sur tout le pays vaudois

VOUS VOULEZ VENDRE ?

www.logireve.ch • info@logireve.ch • 021 340 00 21

TAXI SERVICES
0800 810 810
www.taxiservices.ch

(Suite de la page 27)

Choix plus restrictifs

Quelle est la hiérarchie des projets que le service de la culture entend soutenir à l'avenir? «Nous sommes à une époque où l'on se fixe des objectifs. Les projets qui viendraient à être soutenus ces prochaines années devront y répondre en termes de diversité, de qualité, d'effet sur l'image de la ville et d'accès public au plus grand nombre. Il faudra donc clarifier certaines choses. A partir du moment où l'on met de l'argent public à disposition, j'estime qu'il doit s'agir d'un projet qui tienne sur la durée. Trop souvent, dans le domaines culturel, nous avons des gens qui s'épuisent, travaillent avec une passion très forte, mais ne tiennent qu'un an ou deux. Je préfère dire non à des projets que j'estime non viables et mieux soutenir la création indépendante. En clair, je suis d'avis qu'il faut faire moins, mais mieux et adopter des choix plus restrictifs.»

Lausanne, on le sait, fit des envieux de ce côté-là. «Nous avons la chance d'avoir une offre exceptionnelle pour une agglomération de 250 000 habitants. L'Opéra en est un élément phare. En comparaison internationale, on constate qu'il faut plutôt aller dans une ville d'un million d'âmes pour en trouver autant!»

Feu de tout bois?

Cette offre justement, si riche et si variée, na-t-elle pas tendance à vouloir faire feu de tout bois, notamment en matière de salles de spectacles? «Pour ce qui est des salles de concert, je pense, sous réserve d'un éventuel projet artistique vraiment différent, qu'on a permis à beaucoup de lieux de vivre avec un identité propre qu'il est essentiel de conserver. Je dirai que nous sommes maintenant à une époque où il s'agit de travailler avec les acteurs existant plutôt que développer d'autres lieux.»

La question revêt évidemment une importance particulière à l'heure où les Docks n'en finissent pas, semble-t-il de causer des soucis financiers. Fabien Ruf n'y est pour rien, l'aventure a commencé ici bien avant son arrivée. Mais c'est à son service d'en gérer les conséquences pratiques. Autant il se montre enthousiaste sur la qualité de ce lieu, autant il demeure perplexe quant aux conditions dans lesquelles il a émergé.

(Suite en page 30)

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Challenge majeur: conserver et développer l'aura du Béjart Ballet malgré la disparition de son créateur charismatique.

(Suite de la page 29)

Côté jardin: «Je crois qu'on a clarifié la question aujourd'hui, dans le sens où ce lieu a trouvé sa place dans le paysage culturel local. Le public aussi a trouvé son chemin, et des artistes étrangers sont admiratifs devant la qualité de cette salle.»
Côté cour: «Je pense qu'on aurait dû mieux se soucier de la viabilité du projet. J'aurais émis davantage de réserves, mais il est vrai qu'on est plus intelligent après qu'avant. Tout cela démontre une chose à mes yeux, c'est qu'un projet doit venir de la base, d'acteurs privés, et que notre rôle est de les aider à le réaliser. Or on a imposé les Docks comme l'héritage de la Dolce Vita, ce qu'ils ne sont pas. Ce projet devait plutôt être présenté comme quelque chose résolument neuf.»

Vision régionale

Fabien Ruf insiste: «Je travaille pour les Lausannoises et Lausannois. J'aimerais que le service de la culture soit plus visible, plus attractif. Que l'on montre davantage à la population la richesse de notre offre culturelle.» La culture lausannoise aux Lausannoises et Lausannois ne reflète pas tout à fait la réalité lorsqu'on confronte cette notion aux réalités de la politique régionale.

La taxe sur les divertissements rétablit certes un semblant de solidarité, mais force est d'admettre que les habitants des communes voisines reçoivent bien plus qu'ils ne le méritent en fonction de leur contribution financière au soutien des institutions de la Ville. Ce sont là des choix politiques que Fabien estime devoir être faits au niveau cantonal. «Je pense toutefois qu'il y a des dossiers strictement culturels qui vont susciter une collaboration incontournable. Par exemple celui de l'avenir du Théâtre Kléber Méleau, situé comme chacun ne le sait pas sur la commune de Renens à Malley. Ce sera une discussion importante au niveau des communes partenaires.»
Un rêve? «L'implantation du BBL à Lausanne fut incontestablement la réalisation d'un rêve lorsqu'on en mesure les effets aujourd'hui. Mais s'il pouvait y avoir maintenant une manifestation de grande ampleur liée au cinéma, ce serait magnifique…»

PHOTO JEAN-PAUL MAEDER

Les Docks auraient gagné à ne pas être présentés comme le pseudo héritage de la Dolce Vite.

JEANFAVRE & FILS SA
IMMOTIQUE • TELECOM • ELECTRICITE
1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021/652 43 43 Ing. dipl. EPFL-ETS

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

JORDI SA ELECTRICITE-TELECOM
ADM. JEAN-MARC PETERMANN
Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE
021 310 39 25
021 310 39 29
courriel@jordisa.ch
www.jordisa.ch

Endurance.

Parc Scientifique de l'EPFL, Ecublens

Performance.

Science Parc, Bâle

Campus FHNW, Brugg-Windisch

L'image du chercheur isolé dans sa tour d'ivoire a toujours été une chimère. Pour être créatif, l'esprit a besoin de nouveaux espaces. Comme développeur de projets et entreprise totale, HRS est un spécialiste de la construction d'espaces destinés à la recherche et à la formation continue. Nous savons créer les conditions cadres pour que la science continue à progresser. En savoir plus sur nos références et projets en cours sous www.hrs.ch.

hrs
ENTREPRISE GENERALE

HRS
Hauser Rutishauser Suter
SA

Rue de la Vernie 12 · 1023 Crissier
Tél. +41 (0)21 637 07 20 · Fax +41 (0)21 637 07 21
crissier@hrs.ch · www.hrs.ch

RPVie entreprise

Motiver son personnel avec des prestations sociales de qualité

Grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et les prestations sociales de qualité deviennent souvent une source de motivation déterminante pour les employés. Avec RPVie, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2400 PME nous font confiance.

Pour nous contacter : 021 348 23 29 – www.rpvie.ch

soyons vrais, parlons franc

Retraites Populaires Vie
mutuelle d'assurances